

Rapport d'activités 2020



T A B L E
D E S
M A T I E R E S

GOVERNANCE DE L'ASSOCIATION	4
AVANCEMENT DES COMMISSIONS THEMATIQUES	6
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
FORMATION	
MILIEUX SOUTERRAINS ET ESPACES NATURELS PROTEGES	
TOURISME EXPERTISE	
PROJET KARST LAOS	14
COMMUNICATION	16
FINANCES DE L'ASSOCIATION	17
ANNEXES	20
LISTE DES ADHERENTS AU 31 DECEMBRE 2020	

1	2	3
4	5	6

1 - Belvédère du Serre de Tourre (Vallon-Pont d'Arc) © David Huguet

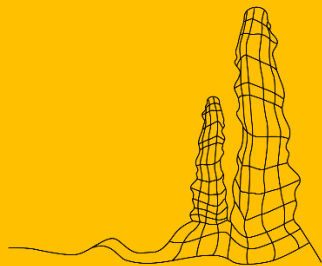
2 - Sauts de la Sompe, Lagorce © David Huguet

3 - Berrias-et-Casteljau © Raphael Torquebiau

4 - Gours étagés, grotte de Saint-Marcel © David Huguet

5 - Le Pont d'Arc © David Huguet

6 - Chauvet II, Panneau des Chevaux © David Huguet/SMERGC





Si l'année 2020 a été pleine de rebondissements à bien des égards avec notamment la crise sanitaire qui a bouleversé notre agenda, l'Ifreemis a néanmoins enregistré des avancées significatives dans la mise en place du Projet Ifreemis et des actions inscrites dans le projet triennal d'activités.

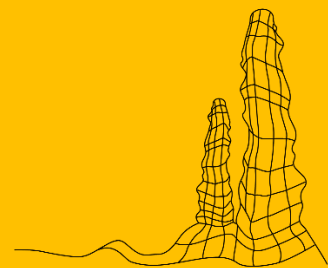
Après une première phase de préfiguration réussie, l'année 2020 était celle de la mise en œuvre opérationnelle du Projet Ifreemis. Ce fut le cas puisqu'en dépit de ce contexte difficile, l'Ifreemis a enregistré plusieurs réussites et avancées importantes, à commencer par l'approbation de la motion sur la valorisation des milieux souterrains dénommée « [089 - Patrimoine géologique et aires protégées](#) » déposée auprès de l'IUCN, le lancement de la formation de progression sur cordes dispensée par le CREPS, la finalisation de la maquette du diplôme interuniversitaire dont l'intitulé est « *Milieux souterrains / gestion et valorisation des milieux souterrains et cavités naturelles* » développé conjointement par les Universités Savoie Mont Blanc et de Grenoble Alpes, la remise de l'étude finale sur l'Hôtel à projets de l'Ifreemis, la consultation lancée dans le cadre de la méthodologie EVALCAV (pour méthodologie de description des cavités) devant conduire au développement d'un outil de saisie et d'une base de données et le lancement du Projet de coopération décentralisée KARST au Laos.

Néanmoins, certaines actions prévues à l'agenda 2020 n'ont pas pu être conduites, à commencer par l'offre d'accueil d'étudiants et universitaires avec notamment l'École Supérieure d'art Ancey Alpes qui nous avait contactée pour l'organisation d'une résidence artistique du 14 au 22 mars et qui a malheureusement dû être annulée au tout dernier moment en raison de la crise sanitaire, l'organisation de la première résidence scientifique qui devait se tenir du 3 au 5 juin au CERMOSEM et qui a également été reportée à une date ultérieure non communiquée et le pilotage du projet KARST au Laos quelque peu compliqué par les restrictions sur les voyages imposées par les pays et la fermeture des frontières.

Malgré ce contexte, l'année 2020 aura conforté l'Ifreemis dans son rôle de tête de réseau et plateforme ressource sur les milieux souterrains et les karsts, marquée par l'arrivée de quatre nouveaux adhérents.

D'un point de vue organisationnel, cette année aura vu le recrutement du premier salarié de l'Ifreemis en la personne de Raphael Torquebiau, suite au départ de Christophe Vigne.

Enfin, l'Ifreemis a conforté son assise financière grâce au fonds de l'AFD et au Fonds du Programme LEADER, sans oublier le SMERGC qui reste le principal financeur de l'Ifreemis et dont les fonds permettent d'assurer les tâches liées au montage du Projet Ifreemis.



GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION



UNE NOUVELLE EQUIPE DIRIGEANTE

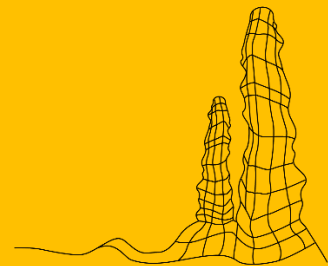
L'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration ont été renouvelés pour un mandat de 2 ans lors du conseil d'administration et de l'assemblée générale organisés dans les locaux de l'Hôtel du Département le 25 septembre 2020, avec l'élection d'un nouveau Président en la personne de Roger Estève, d'un bureau équilibré et représentatif de la diversité des acteurs et d'un conseil d'administration qui reste inchangé à deux membres près, avec l'entrée au CA de Jérôme Laurent, maire de Saint-Marcel d'Ardèche et de Claude Benahmed pour la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche.

❖ BUREAU DE L'ASSOCIATION

- Président : Roger Estève (collège E, individuel)
- Vice-Présidents :
 - Marie-Clélia LANKESTER (Collège C – Fédération Française de Spéléologie)
 - Jean- Jacques DELANNOY (Collège B – Université de Savoie-Mont-Blanc)
- Trésorier : Pascal MAO (Collège B – Université de Grenoble Alpes)
- Trésorier-adjoint : Jérôme LAURENT (collège A – Commune de St-Marcel d'Ardèche)
- Secrétaire : Gilbert MANTOVANI (collège C – Tétraktys)
- Secrétaire-adjoint : Hervé SAULIGNAC (collège A – SMERGC)

❖ CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Voir Annexe 1 pour une liste détaillée des membres élus au conseil d'administration et des adhérents.





LES COMMISSIONS THEMATIQUES

Les quatre commissions thématiques sont au cœur du fonctionnement de l'Ifreemis, elles favorisent les échanges et les débats d'idées, travaillent à l'avancement des différents projets de l'Ifreemis et au développement de nouvelles activités. Les commissions sont en quelque sorte une extension du Conseil d'Administration puisqu'elles aident ce dernier à prendre des décisions en formulant des avis et des recommandations, et bien qu'inscrites dans les statuts de l'association, leur fonctionnement reste encore à préciser, avec notamment la possibilité de nommer un président pour chacune d'entre elles qui sera étudiée en CA en 2021.

La liste des personnes intervenant dans chacune des 4 commissions a été actualisée avec l'envoi d'un sondage via Framadata.

Résultats :

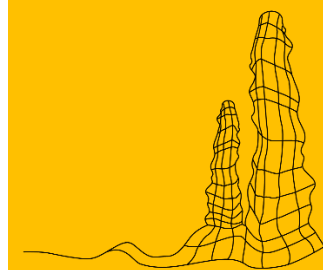
Commission	Tourisme & Expertise	Espace naturels	Formation	Recherche
Nombre de structures	11	9	7	12



PERIODICITE DES ASSEMBLEES GENERALES, CONSEILS D'ADMINISTRATION ET REUNIONS DU BUREAU

La crise sanitaire a eu ceci de bon qu'elle nous a permis de revoir notre mode de fonctionnement en décidant lors du dernier conseil d'administration du 25 septembre de revoir la participation en présentiel aux différentes réunions de l'association. Ainsi, seront organisés en présentiel l'assemblée générale annuelle (et/ou extraordinaire) et un conseil d'administration. Les autres réunions se feront en visioconférence avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent de se rendre sur place. Dans un réseau aussi large que celui de l'Ifreemis, comptant déjà plus de 30 structures adhérentes et qui ne cesse de s'agrandir, il devenait nécessaire de tendre vers un fonctionnement plus souple et plus adapté à la diversité des acteurs et prenant en compte les temps de déplacement de tous.

Les commissions thématiques de travail se réuniront en présentiel dans la mesure du possible. Quant aux réunions du bureau, elles auront lieu chaque premier mardi du mois de 10h à 12h en visioconférence, à partir de février 2021.



AVANCEMENT DES COMMISSIONS THEMATIQUES



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & RECHERCHE SCIENTIFIQUE

❖ Résidences scientifiques interdisciplinaires

Pour rappel, ces résidences ont vocation à réunir les acteurs scientifiques travaillant sur le monde souterrain afin de créer un espace de dialogue, d'échanges et de réflexions sur les problématiques actuelles et à venir de recherche ainsi que sur les verrous méthodologiques auxquels ils sont confrontés. Les apports de l'interdisciplinarité et des approches globales des milieux souterrains y seront plus particulièrement discutés.



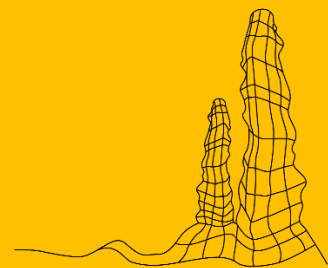
La première résidence scientifique qui devait se tenir du 3 au 5 juin 2020 a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Une lettre d'information a été envoyée à l'ensemble des participants les informant de son report à une date ultérieure qui fasse le meilleur consensus possible. Il est en effet essentiel que cette réunion ait lieu en présentiel puisque la première journée est consacrée à des visites de terrain en lien avec les 4 thèmes de travail.

A noter que nous avons reçu plusieurs courriels de participants souhaitant savoir si les résidences allaient être maintenues, ce qui confirme qu'il y a un réel intérêt à maintenir cette initiative Ifreemis.

La résidence scientifique annuelle de 2021 sera financée par le Programme européen LEADER Ardèche³.

❖ Hôtel à projets

La création d'un hôtel à projets dédié aux activités de recherche et de formation sur les milieux souterrains et environnements karstiques est l'un des projets phares de l'Ifreemis. Il a vocation à être une structure interdisciplinaire accueillant sur un même site des équipes de chercheurs et d'universitaires.



Le Cabinet Katalyse a remis le 15 Mai 2020 le « *Rapport final de phase II : Plan d'affaires et définition de l'économie* ». Plusieurs sites ont été étudiés en phase I (Cf. Analyse des besoins, positionnement et localisation du 29 novembre 2019). Le choix a été fait en phase II de n'étudier que le Grand Site de l'Aven d'Orgnac, comme site test et potentiel afin d'avoir d'une part une idée précise des coûts d'investissement, de maintenance et de fonctionnement, et d'autre part d'appréhender les modalités de gouvernance idéalement mises en place. Cette étude a donc pour objet de servir de base pour les collectivités qui souhaiteraient accueillir le futur hôtel à projets.

Voici ci-dessous les principaux résultats de l'étude Phase II.

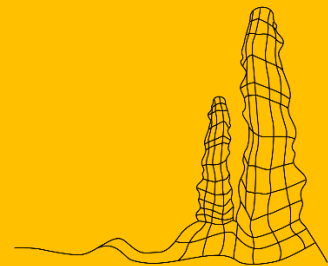
Estimations basse et haute des investissements :

► **Estimations du budget d'investissement s'appuyant sur l'hypothèse de construction d'un bâtiment de 795 m² sur le Grand Site de l'Aven d'Orgnac :**

	Estimation basse	Estimation haute	Commentaires
Construction du bâtiment de 795 m² (€ HT)	1 500 000 €	1 700 000 €	Estimation de l'ordre de 2 000 € / m ² HT (chiffre évoqué lors de l'atelier du travail du 15/04/2020)
Équipements (€ HT) (mobilier, décoration, télécom, ...)	100 000 €	150 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Coût moyen d'équipement d'une chambre (1 500 € à 2 000 € par chambre) Afin de pouvoir proposer quelques chambres à des entreprises privées (piste de diversification), nécessité d'apporter une attention particulière aux éléments de design / décoration, ce qui tend à aller vers l'estimation haute : → Aménagement décoratif devant prendre en compte la possibilité d'accueillir des entreprises privées pour des petits séminaires...
TOTAL	1 600 000€	1 850 000 €	

Lieu : l'hôtel à projets doit être implanté sur le karst ou à proximité immédiate.

Difficulté : l'accueil d'un public travaillant sur les environnements karstiques et le monde souterrain ne sera pas suffisant pour couvrir les charges de fonctionnement d'une telle structure. D'où l'importance d'une mutualisation avec d'autres porteurs de projets qui dépendra du site retenu, afin de réduire les risques, tout en gardant une priorité d'affichage et d'accueil sur le « milieu souterrain ».



Modalités de financement : Ifreemis ne peut pas conduire un projet d'investissement d'une telle envergure. Ce projet doit être financé par des subventions publiques et la maîtrise d'ouvrage devrait être publique, avec idéalement un portage par une collectivité locale.

Exploitation : Elle devra être déléguée soit à une structure déjà en place, soit à l'Ifreemis.

Tarifification :

- Chambre simple environ 30 euros/J pour étudiants. 60 euros/j pour enseignants. Possibilité d'accueillir des résidences artistiques et entreprises pour des séminaires. 60 euros/j.
- Chambre double : 20 euros/J pour étudiants et 50 euros/j pour enseignants.

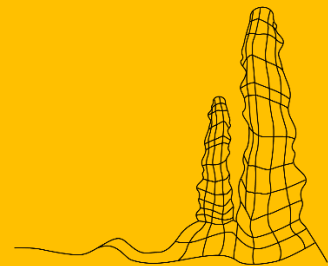
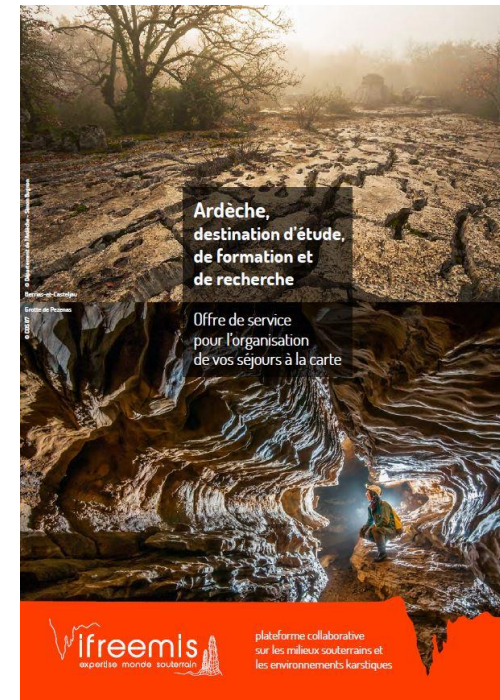
A noter que trois nouvelles collectivités ont manifesté un intérêt pour accueillir cet hôtel à projets, dont la commune de Villeneuve-de-Berg, la commune de Saint-Marcel d'Ardèche et la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche qui viennent s'ajouter aux sites déjà étudiés du Grand Site de l'Aven d'Orgnac et de la base départementale de loisirs de Salavas. Il est prévu que R. Torquebiau fasse le tour de l'ensemble des sites, participe aux réunions d'échanges, ... dans le courant du premier trimestre 2021.

❖ Offre d'accueil

En mars 2020, l'Ifreemis a adhéré à la Chambre des Associations qui dispose d'une immatriculation touristique et d'une autorisation du ministère pour en faire bénéficier ses membres. Notre demande auprès de la Chambre des Associations a été acceptée et nous pouvons par conséquent vendre des packages touristiques depuis le 1^{er} mars 2020. Groupama étant le garant financier du projet et la MAIF couvrant quant à elle la partie assurance responsabilité civile, garantie annulation et rapatriement.

L'ifreemis a été contacté par l'École Supérieure d'art Annecy Alpes pour l'organisation d'une « nouvelle » résidence artistique du 14 au 22 mars suite à son annulation au printemps dernier en raison de la crise sanitaire.

Nous avons également lancé une consultation, remportée par l'agence *com-mouv.pro*, pour concevoir un dépliant d'offre d'accueil, imprimé à 500 exemplaires avec une version numérique également disponible. Ces dépliants imprimés seront distribués dans le cadre d'une communication événementielle ainsi qu'envoyés à une liste restreinte de formations universitaires et de laboratoires de recherche.



Lucie Reggi, stagiaire au SMERGC, a par ailleurs recensé l'ensemble des formations en géosciences en France métropolitaine, soit environ 300 formations auxquelles nous avons envoyé un courriel d'information avec en pièce jointe le dépliant offre d'accueil, avec l'objectif d'être contacté par plusieurs formations pour l'organisation de séjours de terrain au printemps 2021. Il serait pertinent d'élargir la liste de diffusion à l'ensemble des formations des domaines de l'art et de la culture.



FORMATION

❖ Diplôme interuniversitaire (D.I.U)

Le D.I.U. « *gestion et valorisation des milieux souterrains et des cavités naturelles* » est un diplôme interuniversitaire développé conjointement par les Universités Savoie Mont Blanc et de Grenoble Alpes, avec un portage administratif de Savoie Mont Blanc. La maquette pédagogique est finalisée et l'essentiel du travail a été fait, il reste à identifier les intervenants et peaufiner le contenu des modules du tronc commun et des spécialités, avec un lancement de la formation qui dépendra de l'évolution de la crise sanitaire.

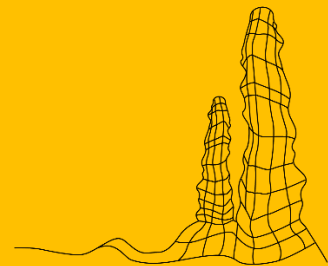
Le tronc commun sera subdivisé en blocs de compétence afin d'offrir la possibilité à certains acteurs de se former sur une compétence particulière. Il sera composé de 2 blocs de compétence de 35 heures et de 2 spécialités au choix : 1) Conservation et gestion des milieux et des patrimoines souterrains, et 2) Médiation et valorisation touristique des milieux souterrains. L'ensemble de la formation ayant lieu sur 4 semaines de 5 jours, soit 140 heures au total.



Le public visé concerne les gestionnaires et les animateurs d'espaces naturels et de cavités, les guides saisonniers ou à l'année, les moniteurs de spéléologie, toute personne qui travaille sur les cavités ou les environnements karstiques, salariés de bureaux d'études, ...

D'un point de vue organisationnel, la possibilité de suivre la formation à cheval sur 2 années civiles a été évoquée, afin que des saisonniers puissent participer à la formation lors des périodes de fermeture des grottes.

Les cours auraient lieu en Ardèche avec des sorties régulières sur sites naturels.



❖ Modules de progression sur cordes

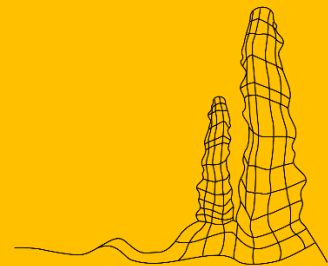
Pour rappel, cette formation de deux niveaux est destinée aux gestionnaires, aux scientifiques, et à tous ceux qui souhaitent acquérir les bases de la progression sur cordes en paroi. La personne qui suit cette formation devra dans tous les cas évoluer sous la responsabilité d'un professionnel assermenté. Elle est dispensée par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le CDS 07, sur 3 jours pour un coût de 525 € (hors hébergement) et un nombre maximum de 8 participants.

Niveau 1	Niveau 2
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être capable de nommer, positionner et ajuster son matériel individuel nécessaire à la progression sous terre. ▪ Être capable de progresser en terrain varié (escalade désescalade) ▪ Être capable d'identifier une main courante et savoir évoluer en sécurité dessus. ▪ Être capable de de se déplacer sur cordes à la descente et à la montée : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier une tête de puits, - Mettre mon descendeur et descendre une petite verticale (maximum 20 mètres), - M'immobiliser au cours de la descente sur la corde avec le descendeur, - Positionner mes bloqueurs pour remonter une petite verticale, - Franchir une déviation à la descente comme à la montée, - Franchir un fractionnement simple à la descente comme à la montée. ▪ Être capable de gérer mes émotions liées aux techniques de progression ▪ Être capable de connaître l'environnement dans lequel j'évolue. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être capable de participer à la préparation d'une sortie ▪ Connaître le cadre réglementaire et les enjeux sécuritaires ▪ Assurer ma sécurité en toutes circonstances : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la mise en place de l'équipement personnel des autres participants, - Franchir toutes les difficultés techniques (vires, pendules, ...), descendre et remonter de grandes verticales - Acquérir les techniques variées de descente et de remontée (passage de nœud – différents freinages ...), - Identifier les différents types d'amarrage et les différents nœuds - Connaître les caractéristiques du matériel et de sa gestion

Les deux premières sessions de formation étaient prévues du 26 au 28 octobre pour le niveau 1 et du 4 au 6 novembre pour le niveau 2. Faute de candidats les deux formations ont été annulées et reportées au printemps 2021.

Il faudra prévoir un plan de communication renforcé et plus large autour de ces formations, en demandant aux adhérents de diffuser l'information dans leurs réseaux respectifs, mais également d'annoncer la date des formations plusieurs mois à l'avance, et retenir une période plus favorable que celle de l'automne où tous les acteurs avaient des agendas surbookés suite au report de nombreuses activités qui étaient prévues au printemps et qui n'ont pas pu se tenir avec la crise du Covid-19.

Les personnes intéressées peuvent consulter et s'inscrire aux formations via le [site du CREPS](#).





MILIEUX SOUTERRAINS ET ESPACES NATURELS PROTEGES

❖ Motion 089 - Patrimoine géologique et aires protégées

Déposée à l'été 2019, cette motion dénommée [089 - Patrimoine géologique et aires protégées](#) a été portée pour l'Ifreemis par Réserves Naturelles de France en tant qu'adhérent de l'UICN afin de mieux prendre en compte les milieux souterrains dans les politiques de protection de la nature, sujet sur lequel l'UICN en 70 ans d'existence, ne s'est jusqu'à présent jamais véritablement penché.

Le projet de motion initiale a ensuite été fusionné à deux autres motions sur les géopatrimoines portées par 1) la société géologique d'Espagne, Sociedad Geológica de España et 2) ProGEO, European Association for the Conservation of the Geological Heritage, basée en Suède. Courant octobre, l'UICN nous a annoncé que la motion avait été approuvée avec 97% des votes favorables.

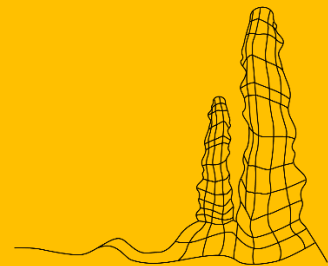
❖ Congrès mondial de la nature

Le congrès mondial de la nature qui devait se tenir du 11 au 19 juin à Marseille a été reporté une première fois à janvier 2021, et devant la reprise de l'épidémie, l'UICN a décidé de le reporter une seconde fois à une date ultérieure non connue, hormis le vote des motions qui a été maintenu. L'Ifreemis devait organiser une table ronde de 3 jours dans le off du congrès mondial sur la prise en compte des milieux souterrains dans les politiques de protection de la nature.

❖ Méthodologie EVALCAV

Pour rappel, la méthodologie EVALCAV (pour méthodologie de description des cavités) est une méthodologie standard de description et d'évaluation des cavités. Ce protocole de description reposant sur le principe des sciences participatives, et qui ne nécessite pas de formation scientifique particulière sur les milieux souterrains, repose sur une fiche d'inventaire simplifiée à laquelle est associée une note explicative. Elle est destinée à être utilisée par tous les acteurs du monde souterrain dont les spéléologues, les scientifiques et les gestionnaires, telle que la Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, qui doivent dans le cadre de leur plan de gestion conduire un diagnostic des différents éléments du paysage.

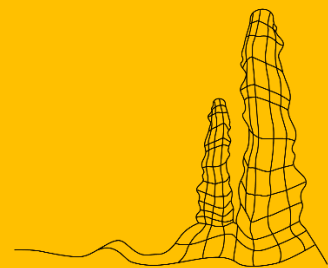
L'objectif est de récolter des données, d'avoir un protocole commun à l'ensemble des acteurs à l'échelle du territoire voire même à l'international, et d'améliorer la connaissance de ces cavités. A terme tout ce travail pourrait conduire à la création d'un observatoire sur les milieux souterrains et les karsts.



Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2020. L'objet de ces réunions, auxquelles participent la FFS, le CDS07, le CEN RA, Edytem, RNF, le SGGA et le BRGM est de voir comment cet outil pourrait devenir une ressource reconnue et utilisée par tous les scientifiques, naturalistes et gestionnaires travaillant sur les cavités. L'idée de se rapprocher de l'Office Français de la Biodiversité qui a développé le [Guide commun d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels](#) a été évoquée, afin que cette méthodologie EVALCAV soit intégrée à cette démarche. Le groupe de travail a par ailleurs monté un comité composé d'experts techniques et de gestionnaires, qui sera en charge de valider scientifiquement la méthodologie EVALCAV. Parallèlement, et sur la base de cette méthodologie, l'Ifreemis souhaite développer un outil mobile de saisie des données sur le terrain permettant de renseigner par cavité l'ensemble des critères descriptifs de l'actuelle méthodologie, sous forme d'une interface web utilisateur et d'un outil de traitement et de gestion des données. Une consultation a été lancée à laquelle a répondu le BRGM et deux autres bureaux d'études (EVODE et Ecomsoft), dont l'objectif sera d'établir un cahier des charges définissant les spécifications fonctionnelles et techniques des outils et d'évaluer au mieux le chiffrage du développement et du fonctionnement des outils saisie et base de données. C'est le BRGM qui a été sélectionné après analyse technico-financière des offres. L'étude est financée par le programme Leader Ardèche³ et sera lancée dès que l'Ifreemis recevra la notification d'attribution des fonds du Programme LEADER.



Baume de Ronze © David Huguet





TOURISME EXPERTISE

❖ Structuration de la plateforme expertise

La plateforme expertise permettra à l'Ifreemis de se positionner sur des projets qui nécessitent une approche multidisciplinaire et transversale des milieux souterrains et karstiques. L'Ifreemis, à travers tous ses adhérents, couvre tous les champs de compétence qui ont trait à la gestion et à la valorisation de ces milieux.

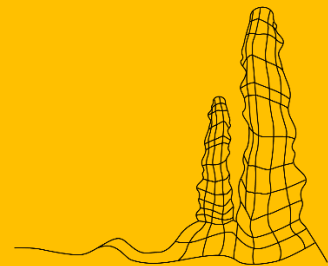
Il est prévu que l'Ifreemis prélève un pourcentage/une rémunération sur chaque offre décrochée afin d'une part de couvrir les frais de fonctionnement de la plateforme et d'autre part de financer partiellement un poste, voire plus selon le volume des activités. Le pourcentage prélevé sera très certainement différent selon la structure qui porte le projet.

Cette année a vu le lancement du premier appel à candidature *via* la plateforme pour le recrutement de deux experts qui réaliseront le diagnostic du géopatrimoine et de l'offre touristique dans le cadre du projet de coopération décentralisé au Laos, dénommé projet KARST. Un cahier des charges avec un règlement de la consultation a été rédigé pour chaque expert.

Le recrutement a été un succès puisque nous avons trouvé un profil qui correspondait exactement à nos attentes au sein du réseau Ifreemis, en la personne de Matthieu Thomas du bureau d'étude Karst-3E. Pour la partie géotourisme, deux experts qui avaient les compétences et le profil recherche ont manifesté leur intérêt mais n'ont pas souhaité faire une offre car leur plan de charge ne le permettait pas. La disponibilité des experts mobilisables au sein des structures est un facteur limitant comme cela avait été anticipé lors des premières réunions du groupe de travail.

D'autres points de fonctionnement de la plateforme doivent encore être débattus en commission dont :

- La rémunération des experts qui est un point sensible du fait de coûts environnés qui diffèrent, parfois assez nettement, d'une structure à l'autre. Par ailleurs, ce même taux peut varier d'une spécialité à une autre. Enfin sur un projet de coopération décentralisée, comme le projet KARST au Laos, les coûts environnés ne sont généralement pas pris en compte.
- Les règles d'arbitrage selon le porteur du projet : 1 - Appel à projets lancé en interne par l'Ifreemis comme pour le projet KARST Laos, 2 - Réponse à un appel d'offres public et 3 - Un adhérent qui recruterait en interne un profil particulier. Les règles seront différentes dans chaque cas.
- La finalisation du recensement des expertises mobilisables au sein du réseau Ifreemis.



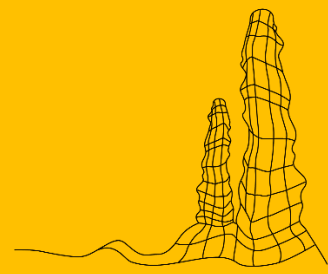
PROJET KARST LAOS

Le projet KARST (pour Khammouane-ARDèche Stratégie Territoriale) est un projet de coopération décentralisée entre l'Ardèche et la province de Khammouane au Laos dont les similitudes géologiques et patrimoniales et notamment karstiques sont importantes. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions menées par TétraktyS depuis plus de 10 ans dans cette province sur des actions de développement touristiques durable, qui se poursuivent en ce moment en parallèle et complémentarité (programme d'appui à l'association écotouristique Konglor Natane / financement AFD ONG - phase 2019-2022).

La zone de l'étude se situe dans la réserve naturelle de la Phou Hin Pou dans la province de Khammouane au centre de la République Démocratique Populaire du Laos. C'est la province la plus karstique et comptant de nombreuses grottes et rivières souterraines, spécificité de Khammouane. Les objectifs du projet sont qu'une partie septentrionale de la réserve naturelle de la Phou Hin Poun obtienne la labélisation Géoparc mondial UNESCO, la montée en compétences des acteurs de la Province et la capitalisation du projet pour une possible reconduction sur d'autres sites au Laos. Nous irions ainsi vers la première labélisation Géoparc du Laos. Le SMERGC, chef de file du projet, s'appuiera sur l'Ifreemis, l'un des deux partenaires du projet avec TétraktyS, qui regroupe les savoir-faire ainsi que les compétences et expertises directement mobilisables dans son réseau. Par ailleurs l'Ifreemis est également responsable de l'animation du réseau d'acteurs ardéchois, et mobilise ses membres en tant qu'experts bénévoles lors des missions au Laos (un élu par mission) et en France.



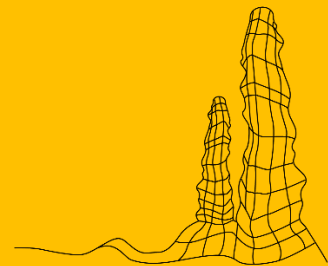
Ban Nakhok © Lisa Bardot



L'Ifreemis est en charge d'une partie du diagnostic technique et a donc lancé un appel à candidature via sa plateforme expertise pour le recrutement d'un expert en charge du diagnostic du géopatrimoine et un second expert en charge du diagnostic de l'offre touristique et du positionnement marketing de la zone retenue pour le Géoparc.

L'impact de la crise sanitaire sur le projet a été plus important qu'anticipé, puisqu'hormis la première mission de Tétraktys de février 2020 qui aura permis l'installation de notre la VSI Lisa Bardot en charge de la coordination du projet localement (et co-piloté par le Smergc et Tétraktys), nous n'avons pas pu nous rendre au Laos suite à la fermeture des frontières Lao et européenne et aux restrictions imposées sur les voyages internationaux. Une seconde mission avec des élus ardéchois, dont Monsieur le Député Hervé Saulignac était prévue afin de rencontrer leurs homologues de la province de Khammouane. Cette mission aurait également permis d'avancer sur la signature du MoU (Memorandum of Understanding) entre Tetraktys et la Province de Khammouane qui est le document officiel délivré par les autorités Lao et sans lequel nous ne pouvons ni lancer les études techniques, ni rencontrer les acteurs provinciaux et les communautés, ni nous déplacer librement sur le terrain.

Mme. Catherine Simo, Responsable du pôle Collectivités Territoriales pour l'AFD et notre référente sur le projet Karst, avec qui nous échangeons régulièrement a été rassurée et impressionnée par notre capacité à nous réorganiser. En effet, faute de pouvoir se rendre au Laos et en attendant que les restrictions soient levées, nous avons recruté des experts localement qui conduiront une partie des diagnostics techniques qui devaient être initialement réalisés par des experts d'Ifreemis et de Tetraktys, ainsi que lancé une consultation pour créer des capsules vidéo et monter des ateliers d'animations destinés aux autorités Lao.



COMMUNICATION

❖ Mise en ligne du site internet

Le site internet de l'Ifreemis a été conçu par l'agence Mill basée à Privas et mis en ligne en mars 2020. Il reprend les éléments et les couleurs de la charte graphique de l'Ifreemis. Un espace adhérent regroupe l'ensemble des documents statutaires, des commissions thématiques, des assemblées générales et des conseils généraux. La mise en ligne d'une version allégée du site en anglais est prévue au cours du premier trimestre 2021.

<https://www.ifreemis.com/>

❖ Newsletter

Envoi de la première newsletter de l'Ifreemis le 30 juin 2020 à l'ensemble des adhérents et à ceux qui ont en fait la demande. Conçue sur l'application SendinBlue, elle est composée d'une première section dédiée exclusivement aux nouvelles des projets portés par l'Ifreemis et une seconde section destinée aux nouvelles des adhérents qui sont encouragés à partager tout type de contenu en lien avec les milieux souterrains et karstiques. La périodicité retenue est semestrielle. Un module pour souscription à la Newsletter a ensuite été ajouté sur la page d'accueil.

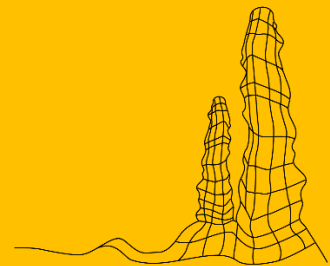
❖ Roll-up

En prévision des événements auxquels participera l'Ifreemis, cinq roll-up ont été conçus, un général sur le Projet Ifreemis et quatre pour les thématiques suivantes :

1. Améliorer la prise en compte des milieux souterrains dans les politiques de protection de l'environnement
2. Mise en relation des besoins et de l'offre de formation sur les milieux souterrains
3. Mobiliser les acteurs de la recherche scientifique
4. Constitution d'une plateforme d'expertise

❖ Plaquette institutionnelle

Disponible sur support numérique ou papier (Document A4 avec 2 rabats) et destinée notamment aux institutionnels et aux partenaires extérieurs. Réalisée par l'équipe de conception graphique de l'Imprimerie ABP image service.



FINANCES DE L'ASSOCIATION



RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE

Afin d'être assisté dans la tenue de la comptabilité, la gestion sociale, la gestion budgétaire et l'établissement des bulletins de paie, l'Ifreemis a lancé une consultation pour s'attacher les services d'un cabinet comptable. C'est le cabinet CGCE basé à Villeneuve de Berg qui a été retenu.



NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

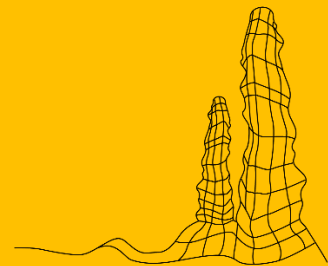
En complément des services du cabinet comptable CGCE, l'Ifreemis a lancé une consultation pour souscrire les services d'un commissaire aux comptes afin d'assurer la mission légale de certification de la régularité et de la sincérité des comptes ainsi qu'une activité de conseil et d'analyse des risques. Monsieur Thierry Brun du cabinet *Audit et Révision* basé à Aubenas a été retenu.

Bien que la nomination d'un commissaire aux comptes ne soit pas obligatoire pour les associations dont les ressources annuelles ne dépassent pas les 200 000 €, l'Ifreemis a malgré tout souhaité s'attacher les services d'un commissaire aux comptes pour une plus grande transparence du fonctionnement de l'association. Par ailleurs, certains financeurs demandent la nomination d'un commissaire aux comptes pour l'attribution d'une subvention.



RECHERCHE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS

Enfin, l'Ifreemis a conforté son assise financière grâce au fonds de l'AFD et au Fonds du Programme LEADER, sans oublier le SMERGC qui reste le principal financeur de l'Ifreemis et dont les fonds permettent d'assurer les tâches liées au montage du Projet Ifreemis, sans oublier l'accueil de l'association dans ses locaux et l'appui par les salariés du SMERGC qui fait l'objet d'une valorisation.



❖ Programme LEADER Ardèche3

Le programme LEADER a été sollicité pour accompagner les actions de préfiguration sur les années 2020 et 2021, dont le lancement de l'offre d'accueil à destination des organismes de formation et de recherche, l'organisation d'une rencontre scientifique pluridisciplinaire et la méthodologie EVALCAV.

Le Comité de Programmation a rendu une décision favorable le 9 novembre 2019 quant à l'éligibilité du projet de l'Ifreemis au financement FEADER de l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER Ardèche³.

Le dossier de demande de financement a par la suite été révisé suite à la crise sanitaire et à l'annulation et au report de certaines activités et réunions, et déposé fin novembre 2020.

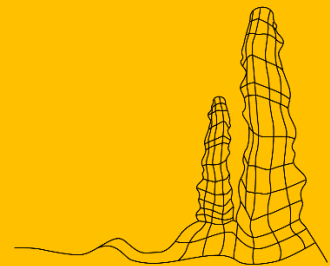
❖ Département

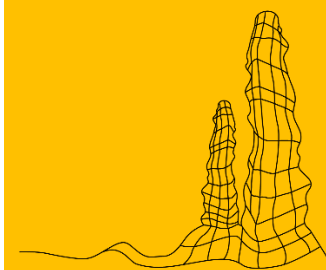
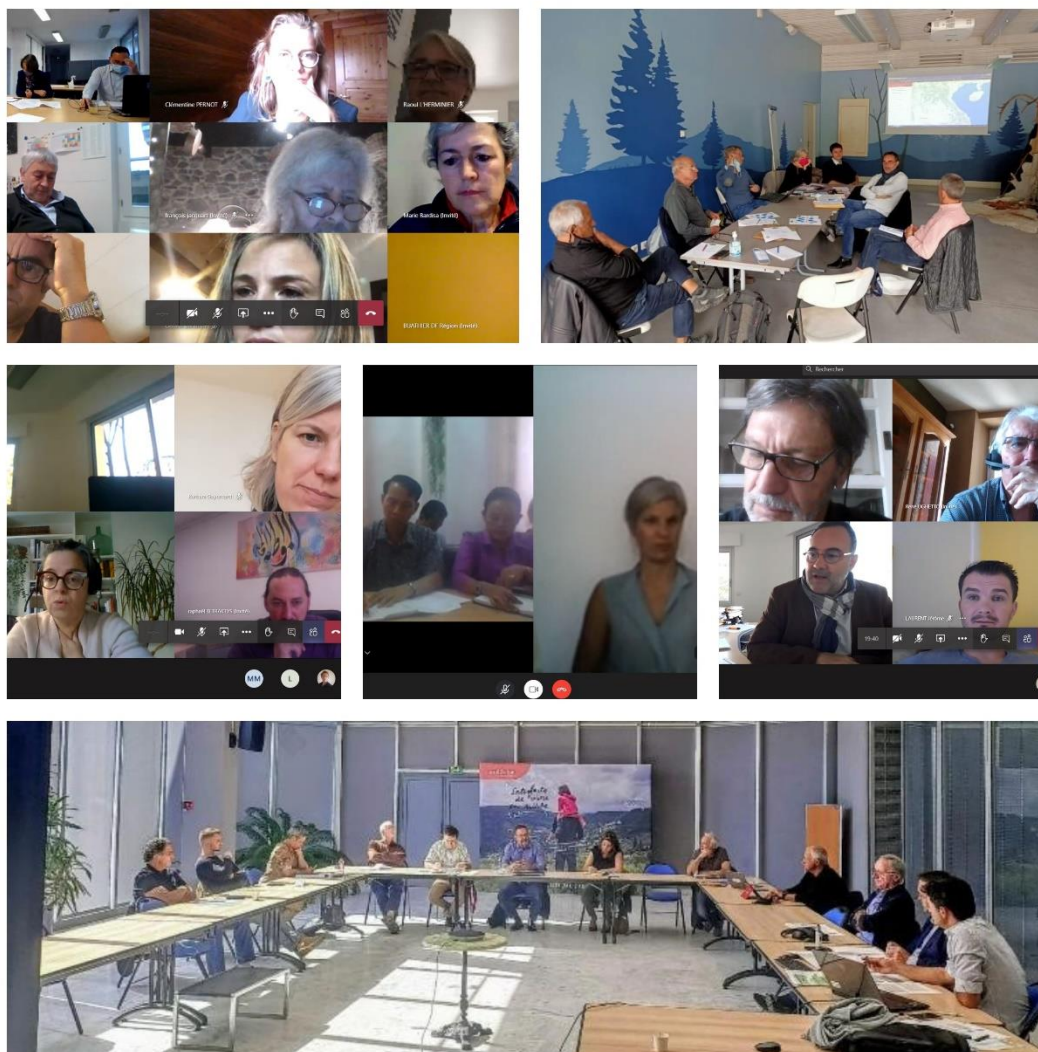
L'Ifreemis a reçu une notification de soutien financier du Département d'un montant de 3000 € dans le cadre de l'aide annuelle au projet 2020 afin de couvrir les activités en lien avec le montage de l'offre d'accueil. L'Ifreemis n'ayant pas engagé de dépenses spécifiques en lien avec le projet d'offre d'accueil au titre de l'année 2020, un report de la subvention pour l'année 2021 a été sollicité.

❖ Autres démarches qui n'ont pas abouti

L'Ifreemis avec l'appui de Benoit Pascault du CEN RA a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « *Partenaires Environnement Energie* » sur une liste d'activités communes à celles déposées dans le cadre du programme LEADER.

Toujours avec l'appui de Benoit Pascault, nous avons répondu à un appel de la DREAL qui demandait au CEN RA de faire remonter des projets matures techniquement et qui pourraient s'inscrire dans le cadre du plan de relance avec un démarrage dès 2021.





ANNEXES

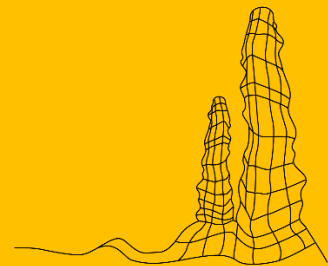


LISTE DES ADHERENTS AU 31 DECEMBRE 2020

	Membres élus au conseil d'administration
	Membres permanents du conseil d'administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 17 membres (18 sièges) disposant d'un mandat de 2 ans.

Structures	Titulaires		Suppléants	
Collège collectivités locales (5 sièges au CA)				
SMERGC	Hervé SAULIGNAC	Isabelle MASSEBEUF	Laurent UGHETTO	Jean Claude FLORY
Grand Site de l'Aven d'Orgnac (commune d' Orgnac)	René UGHETTO		Dominick CANDAELE	
SGGA	Pascal BONNETAIN		Charles Bascle	
Vallon Pont d'Arc	Guy MASSOT		Claude BENAHMED	
Saint Marcel d'Ardèche	Jérôme LAURENT		Delphine DUPUY	
Saint Remèze	Patrick MEYCELLE			
PNR Monts d'Ardèche	Patrick BOHLE		Nicolas KLEE	
Communauté de Communes Gorges de l'Ardèche	Claude BENAHMED		Luc PICHON	
Collège Organismes recherche et formation (5 sièges au CA)				
Université de Savoie Mont Blanc	Denis VARASCHIN		Jean-Jacques DELANNOY	
Université de Grenoble	Pascal MAO		Nicolas SENIL	
CREPS	Edwige BAKKAUS		Vincent ROUYER	
BRGM	Stéphane BUSCHAERT		Ariane BLUM	
IMT Alès	Anne JOHANNET		Marc VINCHES	



Collège organismes à but non lucratif (5 sièges au CA)		
FFS	Vincent BIOT	Marie Clélia LANKESTER
ANECAT	Joël UGHETTO	Roselyne AULNER
SNPSC	Yannis RUNG	Pierre-Bernard LAUSSAC
Tétraktys	Gilbert MANTOVANI	Raphaël TROUILLER
Minalogic	David GAL REGNIER	Damien COHEN
Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes	Jean Yves CHETAÏLLE	Benoît PASCAULT
Réserves Naturelles de France	Charlotte MEUNIER	Lucas Gleizes
CDS 07	Claire GOUDIAN	Guillaume VERMOREL
Païolive	Jean François HOLTOF	Christophe BOUQUET
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels	Benoît PASCAULT	Valérie WIOREK
Collège organismes à but lucratif (2 sièges au CA)		
Cave Lighting	Michel RENDA	Alexander CHRAPKO
SPL Pont d'Arc	Vincent ORCEL	-
Karst 3E	Matthieu THOMAS	-
Styx 4D	Johan BERTHET	-
SAS La Verna	Jean-François GODART	Pierre FILLON
Collège individuels (1 siège au CA)		
Paul LAVIE		
Christophe VIGNE		
Roger ESTEVE		
Juliette BARD		

